

LETTRE FFGYM

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

2019-2020

n° **2**

Novembre 2019



FEDERATION
FRANCAISE
Gym

ENSEMBLE,
CREONS LE MOUVEMENT

Cette lettre a pour but de donner des précisions relatives à l'organisation compétitive de la Gymnastique Acrobatique pour la saison en cours. Elle complète la première lettre FFGym 2019-2020 éditée en juin 2019.



ERRATA de la Lettre FFGYM GAc n°1






Paragraphe *Musiques avec paroles* en p.14 (le texte ajouté est en gras) :

« L'article 32 du code de pointage autorise des paroles dans l'un des exercices. Il est décidé, pour les compétitions françaises, que l'utilisation d'une musique avec paroles dans un exercice n'est autorisée que pour la filière Elite **et la catégorie Nationale A Toutes Catégories.** »



LIEUX DES COMPETITIONS

SELECTIVES INTER-REGIONALES

25-26 janvier		Sélective Nord MELUN
8-9 février		Sélective Sud-Ouest CASTRES
14-15 mars		Sélective Est REIMS
28-29 mars		Sélective Sud-Est LYON
11-12 avril		Sélective Ouest VAL DE REUIL

FINALES NATIONALES

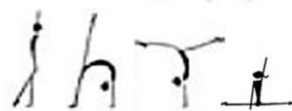
24-25 avril		Championnat de France par EQUIPE TR-TU-GAc Saint-Etienne
15-16-17 mai		FestiGAC Amnéville
30-31 mai		Trophée Fédéral GAM-GAc Agen
5-6 juin		Championnat de France TR-TU-GAc Chambéry



CLARIFICATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES TECHNIQUES

FILIÈRES FÉDÉRALES ET NATIONALE B

Question : *L'élément individuel de souplesse arrière avec descente au grand écart facial (Fédéral souplesse I3 / National B souplesse F3) peut-il être réalisé avec la descente en grand écart dans la même orientation que le départ, ou avec $\frac{1}{4}$ de rotation longitudinale ?*



Réponse : *Oui, il s'agit là d'une variation stylistique n'affectant pas de manière significative la nature et les principes biomécaniques de l'élément.*

Question : *L'élément National B Agilités H2 doit-il obligatoirement être réalisé avec une prise d'élan ?*



Réponse : *Non. La flèche dessinée devant cet élément pouvant prêter à confusion, il est précisé ici que la prise d'élan n'est pas obligatoire pour la réalisation des éléments d'agilité. Rappel : la flèche signifie l'obligation d'effectuer une prise d'élan pour les éléments individuels de tumbling.*

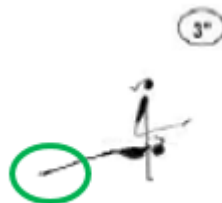
Question : *Le dessin de l'élément individuel de maintien **Fédéral I4 / National B F4** est-il correct ?*



Réponse : *Le dessin ne montre pas assez la fermeture, l'élément doit être réalisé conformément au dessin suivant, jambes écartées et verticales, pieds à minima au-dessus de la ligne des mains. En deçà, des pénalités d'exécution s'appliquent.*



Question : *L'élément **Fédéral Duo Equerre E4** doit-il être réalisé en appui sur le dessus des pieds, chevilles en extension ou en appui sur les orteils, chevilles fléchies ?*



Réponse : *La réalisation est acceptée dans les deux cas.*

Question : *Lors de la réalisation des éléments avec entrée directe à l'équerre serrée jambes tendues (**Fédéral Duo équerres J2 / National B Duo équerres et positions variées D1 / Fédéral Trio équerres J3 / National B Trio équerres et positions variées D5**), est-il possible, pour V, de passer par la position groupée lors de montée ?*



Réponse : *Non. Ces éléments doivent être réalisés avec les jambes de V tendues pendant la phase de montée et d'établissement à l'équerre.*

Question : *Quelle est la conséquence d'un élément dynamique avec phase aérienne de V, et retour au sol accompagné par un seul porteur, en trio ou en quatuor ?*



Réponse : *Les textes accompagnant les grilles d'éléments dynamiques et sorties précisent : « l'obligation d'accompagnement des retours de V au sol par P lorsque présentés comme tels sur les dessins. Contact aux bras ou haut du tronc de V ». Clarification : en trio ou en quatuor, si le retour au sol n'est accompagné que par un seul porteur, l'élément est reconnu en difficulté (des pénalités pouvant s'appliquer à l'exécution).*

PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE DIFFICULTÉ AUX JUGES :

Il est rappelé qu'un exercice de gymnastique acrobatique est destiné à être vu, apprécié et jugé. Chaque élément, collectif comme individuel doit pouvoir être reconnu et évalué.

Dans le cas où il apparaît manifestement que l'orientation d'un élément collectif par rapport aux juges, ou le placement des gymnastes lors des éléments individuels, vise à empêcher les juges d'évaluer correctement la qualité technique d'un élément, alors la reconnaissance de celui-ci pourrait se voir refusée par le juge à la difficulté.



NEWSLETTER FIG

[Accéder aux newsletter FIG.](#)

Ces lettres incluent des clarifications sur des éléments du code de pointage (précisions techniques, variations stylistiques, pénalités associées à des fautes particulières, nouvelles valeurs, etc.)

La dernière en date est la newsletter 8, publiée en mai 2019.

Les entraîneurs et juges des niveaux associés (National A TC et Avenir, Elite Espoir, Junior & Senior) sont invités à s'y référer.



COMPÉTITIONS INTERNATIONALES



La Gymnastique Acrobatique était présente à Minsk (Biélorussie) du 18 au 24 juin pour les 2nd Jeux Européens. Pour la deuxième édition de cet évènement majeur organisé sous l'égide du Comité Olympique Européen, deux unités de Bois-Colombes ont brillamment représenté la France : le duo mixte Julien FILLETTE et Victoire SEON ont terminé à la 5^{ème} place du concours général, et le trio Zoé CONTARGYRIS, Léa CACKOWSKI et Jade SARRIC se classe à la 8^{ème} place.

Bravo à eux, à leur entraîneur, Thomas Ferraguti, et à tous ceux qui ont contribué à cette performance !



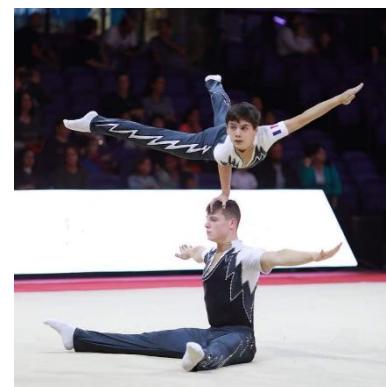
En amont des championnats d'Europe Juniors et Seniors de Gymnastique Acrobatique à Holon (ISR), se sont déroulées les compétitions européennes par groupe d'âge.

Le clan tricolore repart avec une superbe **médaille de bronze**, remportée par le duo masculin 11-16 ans (CPB Rennes), Bastien VIDAL-NICOLAS et Finlay COLLEY.

Les autres résultats :

En catégorie 11-16 ans trio, Marie-Alissa LATOUR, Marine DOUANIER et Krisna MANY (Les Hirondelles La Réunion) obtiennent la 12^e place, tandis qu'Emma POLIMENO, Eva PERILLON et Mathilde SCHMIDL (OAJLP Antibes) se classent en 20^e position.

En catégorie 12-18 ans trio, Bianca LAMBERT, Louna GIRAUD et Marie LE BORGNE DE KAOUEL (OAJLP Antibes) se classent 18^e et Marie PIROT, Dâlya ALTALEB et Sigrid LÉBOUVIER (CPB Rennes) 26^e.





Dans les catégories Junior (13-19 ans), la France présentait deux duos féminins et un trio : Cassie MERAULT et Emma TEULIE (Les Hironnelles de la Réunion) décrochent deux finales : dynamique et concours général où elles se classent 5^e. L'autre duo composé de Lola BOSTON et Emily HALLIFAX (BCT Bois-Colombes) obtient la 5^e place de la finale statique. En trio, Ana-Fiona TOULEC, Alicia BARBERO et Giulia CAUTERUCCIO (Fémina Sport Monaco) se classent à la 11^e place du concours général.

En catégorie Senior, le trio composé de Zoé Contargyris, Léa Cackowski et Jade Sarric (BCT Bois-Colombes) parvient à se hisser dans deux finales : le statique (6^e) et la finale du concours général (9^e).

Félicitations à tous ces gymnastes ainsi qu'à tous ceux qui travaillent dans l'ombre de ces beaux résultats !



Excellente saison compétitive à tous !

La CNS Gymnastique Acrobatique
cmsgac@ffgym.fr